

NEOCARB COMPTE RENDU

FORUM PARTICIPATIF Port-Saint-Louis-du-Rhône

Le projet NeoCarb, de par sa nature et son investissement, s'inscrit dans le Code de l'environnement. À ce titre, il relève d'une procédure de participation du public encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui a nommé deux garants pour suivre ce dispositif. Le présent compte rendu retrace les échanges réalisés lors du forum participatif de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

L'organisation générale

Port-Saint-Louis-du-Rhône - Lundi 16 décembre 2024

Le forum participatif a été organisé en deux temps. Le premier a pris la forme de stands thématiques, animés par des experts d'Elyse Energy et ses partenaires. Les contributions émises lors de ce stand sont à la fin de ce compte rendu.

Ensuite, un temps en plénière de présentation du projet NeoCarb a été réalisé.

La rencontre a réuni 17 personnes.



<u>Intervenants</u>:

- Animation générale de l'évènement : Diane BEAUCARD, agence Neorama
- Propos introductifs:
 - Philippe CAIZERGUES, Adjoint délégué à l'économie et aux finances, Port-Saint-Louis-du-Rhône
 - o Valérie SAKAKINI garante de la Commission Nationale du Débat Public
- Pour la présentation du projet :
 - Maxime VIGOT, chef de projet, Elyse Energy
 - o Jérôme GIRAUD, directeur territorial délégué, Elyse Energy
 - Cécile HENRY, chargée de mission, PIICTO





Introduction

Ouverture de la réunion par Monsieur Philippe CAIZERGUES, adjoint au maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône

« Bonsoir à tous, je tiens particulièrement à accueilir M. Giraud et M. Vigot qui conduisent ce projet, ainsi que toute l'équipe d'Elyse Energy. Ce projet vise à s'installer dans une zone industrielle pour produire des molécules bas-carbone et participer, dans une optique de développement durable, à la diminution du carbone dans la zone industrialo-portuaire, qui en a besoin. La ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône se félicite de cette direction qu'à prise le Grand Port Maritime de Marseille pour favoriser l'implantation des énergies renouvelables ou des projets en faveur de la diminution du CO₂,. NeoCarb, Gravity, Carbon, H2V et le projet Deos du Grand Port Maritime de Marseille, vont générer très certainement un nombre d'emplois conséquent sur la commune. Toute ces nouvelles activités, qui viennent s'ajouter à une activité déjà présente sur la zone industrialo-portuaire de Fossur-Mer, apportent beaucoup d'inquiétudes pour la population. Chaque projet est analysé dans toutes les enquêtes sur ses conséquences sur l'environnement mais aucune analyse globale du cumul des projets n'a été faite, et c'est un point d'inquiétude pour la population. C'est pourquoi, les phases de concertation des habitants sont extrêmement importantes afin d'apaiser ces inquiétudes, grâce à des dialogues francs et directs entre les habitants et les porteurs de projets.

Nous avons ce soir une présentation complète sur le plan technique qui nous éclaire sur le process et sur l'évolution du projet dans le temps, mais il ne faut pas oublier de prendre en compte le volet psychologique. Toutes les interrogations ont dû être posées lors des réunions précedentes et je suppose que vous avez les éléments de réponse nécessaires pour réduire ces inquiétudes.

La ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône est très en avance sur les énergies renouvelables avec l'éolien flottant, le photovoltaique, et je suis très interréssé par cette démarche de décarbonation. Félicitations messieurs et bonne continuation dans la suite de votre projet. »

Intervention de Madame Valérie SAKAKINI, garante de la Commission Nationale du Débat Public

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est une autorité administrative indépendante habilitée à prendre des décisions en son nom. Elle ne relève ni du pouvoir politique ni du porteur de projets. Elle défend le droit de toutes personnes à accéder aux informations relatives à l'environnement, détenues par les autorités publiques, ainsi que le droit à participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

La concertation préalable est un droit qui sert à débattre du bien-fondé et de l'opportunité des projets avant même que les décisions ne soient prises. Elle permet d'échanger également sur les conditions de mises en œuvre du projet, son opportunité, ses impacts sur l'environnement, sur l'aménagement du territoire et les mesures envisagées pour éviter, réduire et compenser les impacts du projet. Elle permet également de discuter des moyens qui seront mis en œuvre pour continuer à informer le public tout au long de l'élaboration du projet et jusqu'à l'enquête publique.

La CNDP fonctionne autour de 6 principes. Les garants n'ont pas d'avis à apporter sur le projet. Leur rôle est de veiller aux modalités de concertation proposées et mises en œuvre par le porteur de projet. Ils sont donc indépendants, neutres mais aussi transparents. Une approche qualitative des contributions, et non quantitative, sera dressée dans le bilan de concertation. Il y a également une égalité de traitement, c'est-à-dire que tous ceux qui s'expriment (habitant, acteur économique, élu ou syndicaliste) auront le droit au même traitement de l'information. Enfin, l'inclusion est recherchée pour aller vers les publics les plus éloignés de ces démarches participatives.



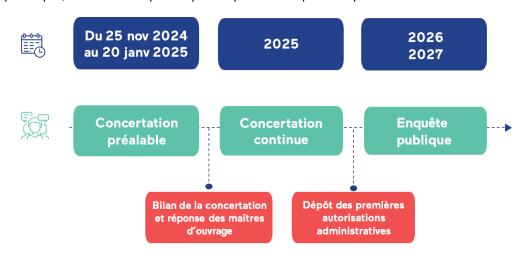
La mission des garants, lors d'une concertation préalable, se décompose en trois parties :

- En amont: la réalisation d'une étude de contexte pour conseiller au mieux le porteur de projet sur les modalités de concertation à mettre en place.
- Pendant: veiller à ce que le droit à l'information et à la participation s'exerce. Vous pouvez prendre contact avec les garants de cette concertation si vous vous posez des questions, elles seront ensuite transmises au porteur de projet.
- Après: la rédaction d'un bilan de concertation, un mois après la fin de la concertation. Le bilan reviendra sur l'ensemble des modalités de concertation mises en œuvre et les contributions émises. Il sera rendu public et joint au dossier d'enquête publique. Le porteur de projet devra y répondre dans un document spécifique.

D'après l'article L121-15-1 du Code de l'environnement, la concertation préalable permet de débattre de l'opportunité du projet, de ses objectifs, de ses principales caractéristiques, de ses enjeux socio-économiques et aussi des impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Il permet également de pouvoir proposer des alternatives et d'en débattre. Il porte sur les modalités d'information et de participation du public mises en œuvre pendant la concertation préalable mais aussi la concertation continue.

La concertation préalable

La concertation préalable est une phase amont du projet. À l'issue de cette première phase de participation du public, d'autres occasions permettront à chacun de participer, de s'informer, et de contribuer. La concertation continue débutera le lendemain de la concertation préalable jusqu'à l'enquête publique, dernier temps de participation du public qui clôturera l'instruction du projet.



Trois forums ont été organisés, le premier à Fos-sur-Mer, le deuxième à Martigues et le dernier à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Des stands mobiles sont organisés pour toutes celles et ceux qui n'ont pu se rendre aux forums. Des stands aux marchés de Fos-sur-Mer et d'Istres et sur le port de Marseille se sont d'ores et déjà tenus. Trois autres stands seront organisés au mois de janvier : au musée de l'Aviation et dans les lycées professionnels de Martigues et d'Istres. Enfin, le 20 janvier, se tiendra une réunion publique de clôture afin de partager les premiers enseignements de la concertation.



Pour contribuer et vous informer, un dossier de concertation est mis à disposition lors des réunions mais aussi sur le site internet du projet. Des fiches thématiques sont associées pour aller plus loin sur certains thèmes.

Le site Internet du projet est l'outil ressource sur lequel le public retrouvera toutes les informations sur le projet et la concertation. Il y a également la possibilité de réaliser une contribution par le biais des cahiers d'acteurs si vous êtes une structure, une association, une entreprise ou un collectif, et par le biais des registres des contributions pour les habitants.

Des comptes rendus exhaustifs de chaque réunion sont réalisés puis mis en ligne sur le site Internet: www.neocarb-concertation.fr

Le contexte et les enjeux du projet

Intervention de Monsieur Jérôme GIRAUD, directeur territorial délégué, Elyse Energy

Elyse Energy

Elyse Energy est une PME française industrielle et indépendante, qui déploie une vision programmatique sur le territoire français, ainsi que sur la péninsule ibérique. La société souhaite développer et opérer des projets de production de molécules bas-carbone, notamment des carburants de synthèse, afin de contribuer à la décarbonation des secteurs lourds présentant très peu d'alternatives.

Elyse Energy a été fondée par des associés ayant déjà connu une expérience entrepreneuriale dans les énergies renouvelables, dans le biogaz ou le photovoltaïque. Les bénéfices générés par ces activités leur ont permis de réinvestir en créant Elyse Energy. Ils misent sur l'avenir de l'hydrogène et sur la production de carburants de synthèse.

Le contexte et les enjeux

L'objectif premier est celui de la décarbonation pour contribuer à la neutralité carbone et à la souveraineté énergétique afin d'éviter la dépendance à l'importation des carburants de synthèse. C'est également une opportunité de rapprocher des mondes qui peuvent paraître antagonistes, l'industrie, le maritime et l'aérien, grâce à une approche territoriale.

Il existe trois principaux leviers pour décarboner les secteurs fortement émetteurs, et cela commence par les usages du quotidien, avec l'évolution sociétale. Elyse Energy n'a pas pour but de doper l'activité aérienne mais d'œuvrer sur ce qu'il restera à traiter afin d'évoluer avec une certaine sobriété. Des évolutions techniques permettent de mieux ou de moins utiliser les carburants. Par exemple Alexandre CAIZERGUES a développé, par la société SYROCO, un logiciel pour que les navires aient des trajectoires moins consommatrices de carburant.

Les trois filières qu'Elyse Energy souhaite décarboner sont la chimie, le maritime et l'aérien. Dans l'industrie de la chimie, le méthanol est la principale molécule produite sur notre territoire d'un point de vue industriel et est transportée par voie maritime. Le transport maritime et l'aviation sont deux des principaux émetteurs sur lesquels Elyse Energy va agir. L'objectif est de réduire de 70 % à 80 % les émission de carbone du transport maritime et les émissions de particules fines. Quand du e-méthanol est utilisé, le dioxyde de souffre disparait et le dioxyde d'azote est éliminé dans sa quasi-totalité. Il s'agira également d'accompagner les évolutions dans le secteur aérien.



Le choix du site d'implantation

La façade méditerranéenne française compte des aéroports et des ports qui peuvent être alimentés en molécule bas-carbone. Se rapprocher de la mer ajoute une dimension portuaire au projet qui ouvre des opportunités qu'un site situé dans les terres ne permet pas.

Fos-sur-Mer est apparu comme une évidence car la quasi-totalité des carburants qui alimentent les véhicules particuliers, routiers, maritimes et aériens, est issue des installations portuaires du territoire via l'importation des matières premières, leur raffinage et le mélange avec d'autres produits pour assurer la distribution du carburant.

Le site profite également d'un écosystème et permet l'accueil d'un site SEVESO seuil haut. Lors des concertations précédentes, la population a fait part de son enthousiasme pour les projets d'industriels éloignés des habitations, ce qui conforte le choix de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer comme zone d'implantation du site. Le site couvrira une surface de 50 hectares, cela nécessite donc un espace foncier important qui était présent sur la zone industrialo-portuaire.

Le site d'Ascométal a été choisi car il peut accueillir un site SEVESO et offre une connexion aux infrastructures portuaires et industrielles du territoire. D'autres sites ont été identifiés, un premier de 20 hectares, et un autre où le projet Deos se développe. La partie nord du site d'Ascométal est de 50 hectares et possède un accès immédiat à la mer et au fleuve. Il est également connecté au réseau de canalisation. Toutes les conditions nécessaires au projet sont réunies sur ce sujet et le projet pourra s'inscrire dans l'écosystème industrialo-portuaire actuel.

Intervention de Madame Cécile HENRY, chargée de missions PIICTO

Piicto est né de la volonté de mettre en place une symbiose territoriale, c'est-à-dire de mettre en place une circularité entre les déchets des industriels qui deviendront de la matière première pour d'autres. La décarbonation est un des programmes phare de Piicto, sous le nom de SYRIUS qui a été lauréat de l'appel à projets de l'ADEME financé par France 2030. Tous ces projets sont financés pour moitié en fond industriel et l'autre moitié par les fonds publics. 4 millions ont déjà été investis par les industriels afin d'avancer dans la décarbonation du territoire.

Pour chaque étude, un grand nombre d'industriels se réunit afin de travailler et de réfléchir ensemble vers les solutions à mettre en place pour décarboner le territoire. 25 études ont été mises en place, la moitié a été réalisée et la deuxième partie est en cours de préparation. Différentes thématiques sont abordées, la décarbonation de la logistique (transport aérien et maritime) est celle qui concerne le projet NeoCarb.

Une des études du programme consiste se projeter en 2050 sur les émissions de CO₂. Un bureau d'études a réalisé cette étude en demandant, à tous les industriels de la zone, quels projets de décarbonation seront mis en place. Trois scénarios ont été réalisés et mènent à la décarbonation de la zone mais ont des effets différents.

Le premier scénario part du constat que l'activité économique reste stable ou augmente. Dans ce cadre, Elyse Energy est implantée sur la zone et amène de la richesse. En revanche dans les 2 autres scénarios, une perte d'activité est simulée, avec des fermetures industrielles. Ces scénarios de décarbonation engendreraient des pertes d'emplois, mais le niveau de consommation se maintiendrait, ainsi de nombreuses importations seront réalisées pour y répondre. Ces scénarios montrent que la production de carbone serait réalisée ailleurs.



L'étude 31, quant à elle, concerne l'estimation des carburants durables, et l'estimation des volumes à produire en carburant pour l'aviation et le maritime. Elyse Energy a participé à cette étude afin de valider ses hypothèses de projection pour la fabrication de leurs carburants.

Jérôme GIRAUD, confirme qu'Elyse Energy participe avec l'ensemble des industriels de la zone dans le cadre du projet SYRIUS ce qui permet d'avoir une vision partagée et claire de ce que sera le marché notamment pour les Carburants d'Aviation Durables.

Le projet NeoCarb

Intervention de Monsieur Maxime VIGOT, chef de projet, Elyse Energy

Le projet

NeoCarb est un projet de plateforme au sein d'une plateforme, la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Le projet consiste à produire des molécules bas-carbone sur les communes de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône. L'objectif est de décarboner les usages les plus difficiles à décarboner, à savoir l'industrie chimique, le maritime et l'aérien. Cela consiste en la production d'hydrogène que l'on va transformer en méthanol à l'aide du CO₂ récupéré des industries voisines. Ce méthanol sera utilisé pour l'industrie et le transport maritime. Il pourra également être transformé en kérosène de synthèse pour le secteur aérien. Le projet sera réalisé en synergie avec la plateforme Piicto, ainsi que le Grand Port Maritime de Marseille qui dispose d'un bassin d'emplois qualifiés.

Les infrastructures existantes (voies ferrés, canalisations), la culture du risque industriel ainsi que les services industriels et logistiques existants permettent l'installation d'un site SEVESO seuil haut.

Le scénario zéro

Le scénario zéro, est le scénario d'absence de projet. L'absence de projet impacterait la société Elyse Energy, le territoire mais aussi les enjeux nationaux. Pour Elyse Energy, il y aurait pour conséquence, une perte de frais de développement, un arrêt des discussions avec les futurs clients et un frein au développement. Pour le territoire, il impliquerait un affaiblissement de certaines filières logistiques et locales et ne créerait pas l'emploi sur le territoire. Il y aurait également une perte d'opportunité pour l'industrie locale et cela consisterait un frein dans le développement des enjeux nationaux.

Le scénario de référence

Il s'agit de produire de l'hydrogène à partir d'eau et d'électricité. Le CO₂ est capté en parallèle puis mélangé à l'hydrogène bas-carbone afin de produire du e-méthanol (250 000 tonnes par an). Une partie sera vendue sur le marché pour le transport maritime et l'industrie, et l'autre sera utilisée à la fabrication de 75 000 tonnes de kérosène destiné au secteur aérien. Afin d'augmenter la production de kérosène sur la plateforme par la voie « alcool-to-jet », du méthanol, du bioéthanol ou de l'éthanol pourrait être importé.

Les principales ressources du projet sont le CO₂, la vapeur pour les unités industrielles du site ainsi que le méthanol (et/ou l'éthanol) importé grâce aux infrastructures portuaires. L'unité a également besoin d'électricité bas-carbone pour la production d'hydrogène.



Pour réaliser le scénario référence, Elyse Energy s'est basé sur un premier schéma de principe.

La multimodalité du site sera utilisée: transport ferroviaire, canalisations, possibilité de faire un bord à quai.



Les études

Le développement du projet est discuté avec les services de l'État pour prendre les mesures nécessaires pour prévenir le risque industriel.

Le bureau d'études ECO-MED a travaillé sur un concept innovant de préservation de la biodiversité. Des corridors écologiques seront maintenus dès la conception de la plateforme.

Des études sont en cours pour regarder le milieu naturel, le milieu physique et pour évaluer les retombées territoriales. Les études Faune – Flore ont été lancées par ECO-MED et sont terminés. Les études logistiques sont également en cours, afin d'étudier les risques industriels que peuvent générer les unités de production.

Le projet fait partie du PPRT Fos-Ouest (plan de prévention des risques industriels) et devra être conforme aux prescriptions.

Le calendrier

Nous sommes aujourd'hui dans la phase de concertation préalable qui va s'étendre jusqu'au 20 janvier 2025, et la concertation continue fera suite. Des études seront toujours menées en parallèle des procédures de participation du public. Aujourd'hui, le projet se situe dans une phase de préfaisabilité.

Le dépôt du dossier d'autorisation interviendra fin 2025 et sera suivi par une phase d'instruction par les services de l'État. C'est un jalon important car il détermine le commencement du chantier. La mise en service du site est estimée en 2030.

Le coût prévisionnel de NeoCarb est de 1,5 milliard d'euros. Le développement et lancement du projet ont été réalisés grâce aux fonds propres d'Elyse Energy, puis des levées de fonds permettront de financer les phases de travaux et d'études détaillées.



Temps d'échanges

Question: « Bonsoir, 75 000 tonnes de kérosène, cela représente quoi en termes de consommation par rapport à l'aéroport de Marignane par exemple? »

<u>Réponse Elyse Energy</u>: Il est prévu aujourd'hui d'incorporer 3 à 5 % de Carburant d'Aviation Durable dans les moteurs des avions. Progressivement, ce pourcentage passera à 50 %. 5 % d'incorporation, représente des centaines de milliers de tonnes de carburants. Les projets NeoCarb, H2V et celui de Total pourraient répondre, en 2035, au besoin d'incorporation de Carburant d'Aviation Durable de l'aéroport de Marseille-Provence.

Il existe une forte probabilité que notre production alimente également l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et/ou l'aéroport de Genève en Suisse.

Temps d'échanges et de participation en stands thématiques

La réunion a débuté par un temps dédié aux stands thématiques, permettant aux participants d'échanger avec l'équipe d'Elyse Energy sur l'ensemble des sujets relatifs au projet. À cet effet, 5 stands ont été mis en place et animés par l'équipe, les partenaires, ainsi que les bureaux d'études indépendants. Ces personnes étaient à disposition pour échanger et répondre à toutes les questions posées. L'objectif des stands thématiques est de permettre à chacun de s'informer sur tous les aspects du projet lors de chaque rencontre et d'approfondir la réflexion avec les experts présents.



Les réponses aux questions posées lors des stands thématiques feront l'objet d'un compte rendu global à l'issue des trois forums participatifs.

Le projet NeoCarb

Intervenants:

Mélanie JASPART, ingénieure procédé, Elyse Energy

Attentes

- Comprendre le processus de fabrication des molécules bas-carbone.

Questions

- Quels sont les rejets liés au projet?



L'intégration du projet NeoCarb au territoire

Intervenants:

- Hervé MOINE, délégué territorial, Elyse Energy
- Axelle PICHON DE BURY, Elyse Energy

Attente et points de vigilance :

- Il s'agit d'un projet formidable, il faut « faire mieux qu'avant ».

Les ressources du projet

Intervenants:

Julie LIONS-GEOLLOT, cheffe de projets, Elyse Energy

Questions

- Est-ce que vos produits seront adaptés aux véhicules légers ?Combien de tonnes de méthanol faut-il pour un paquebot ?
- Qu'est-ce que représente une consommation de 399 MW d'électricité ?

Les impacts du projet

Intervenants:

- Maxime VIGOT, chef de projets Elyse Energy

Points de vigilance :

- Il faut respecter les zones protégées